



MONTMORENCY

DIRECTION DE L'ÉDUCATION**RENTREE SCOLAIRE 2025****INSCRIPTIONS SCOLAIRES ET PERISCOLAIRES**

Les inscriptions se déroulent en Mairie, aux guichets des Affaires Générales, 1 bis avenue Foch :

Aux horaires suivants :

| | |
|-------------------------|---------------------------------|
| Lundi | de 14h à 17h |
| Mardi, mercredi, jeudi, | de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h |
| Vendredi | de 8h30 à 12h30 et de 14h à 16h |
| Samedi | de 8h30 à 12h |

Nous vous remercions de bien vouloir vous munir des documents suivants (photocopies et originaux) :

Un document justifiant de votre identité parmi l'une des pièces suivantes :

- ✓ Livret de famille
- ✓ Acte de naissance
- ✓ Pièce d'identité
- ✓ Attestation sur l'honneur

Un document justifiant de l'identité de l'enfant parmi l'une des pièces suivantes :

- ✓ Livret de famille
- ✓ Acte de naissance
- ✓ Pièce d'identité

Les justificatifs récents du domicile suivants :

- ✓ Justificatif de domicile
- ✓ Si hébergé, justificatif de domicile de l'hébergeant
- ✓ Attestation sur l'honneur de l'hébergeant

Conformément à l'article D 131-3-1 du Code de l'Éducation en vigueur depuis le 1^{er} juillet 2020, le Maire peut faire procéder à la vérification de la domiciliation sur le territoire de la commune.

- ✓ Attestation CAF récente obligatoire,
- ✓ Attestation d'assurance responsabilité civile 2025-2026 uniquement,
- ✓ Carnet de santé (BCG, Dtpolio p98 et 99),
- ✓ Jugement de divorce ou de garde,

- ✓ Dernier avis d'imposition 2025 sur les revenus 2024 délivré par l'administration fiscale, **à fournir avant le 12 septembre 2025,**
- ✓ Si changement de situation financière ou familiale : compléter par tout justificatif (bulletins de salaires, Assedic, indemnités journalières, livret de famille, etc.).